



Les Cordeliers  
1, rue Aspirant Jan  
05105 BRIANÇON cedex  
Tél. 04 92 21 35 97  
Fax 04 92 20 38 90  
accueil@ccbrianconnais.fr  
www.ccbrianconnais.fr

**DELIBERATION**  
**N°2013-045 du 19 mars 2013**

**OBJET : Raccordement des Hameaux de La Grave – Engagement de la procédure de déclaration d'utilité publique, expropriation et travaux**

*Rapporteur : M. le Président*

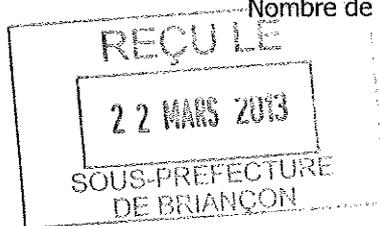
Le 19 mars 2013 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 12 mars 2013 en la salle du Conseil les Cordeliers sous la présidence de M. Alain FARDELLA

Nombre de conseillers en exercice : 40

Présents : 29 (de la délibération n°2013-023 à 2013-027)  
28 (de la délibération n°2013-028 à 2013-030)  
26 (de la délibération n°2013-031 à 2013-032)  
28 (de la délibération n°2013-033 à 2013-039)  
26 (pour la délibération n°2013-040)  
28 (de la délibération n°2013-041 à 2013-048)

Nombre de pouvoirs : 7 (jusqu'à la délibération n°2013-034)  
8 (de la délibération n°2013-035 à 2013-045)  
7 (pour la délibération n°2013-046)  
8 (de la délibération 2013-047 à 2013-048)

Nombre de votants : 34 (pour la délibération n°2013-023)  
36 (de la délibération n°2013-024 à n°2013-027)  
35 (de la délibération n°2013-028 à n°2013-030)  
33 (de la délibération n°2013-031 à n°2013-032)  
35 (pour les délibérations n°2013-033 et 2013-034)  
36 (de la délibération n°2013-035 à 2013-039)  
34 (pour la délibération n°2013-040)  
36 (de la délibération n°2013-041 à 2013-045)  
34 (pour la délibération n°2013-046)  
36 (de la délibération n°2013-047 à 2013-048)



*M. Pierre BOUVIER est nommé secrétaire de séance.*

**Etaient présents :** M. Gérard FROMM (s'absente de la délibération n°2013-028 à la n°2013-032 et pour la n°2013-046), Mme Marie MARCHELLO (s'absente pour les délibérations n°2013-031 à 2013-033), Mme Francine DAERDEN, Mme Nicole GUERIN, M. Mohammed DJEFFAL (s'absente pour les délibérations n°2013-031 et 2013-032), Mme Marie Héléne PONSART (s'absente pour la délibération n°2013-034), M. Yvon AIGUIER, Mme Renée PETELET, Mme Catherine VALDENNAIRE, M. Philippe SEZANNE (absent de la délibération n°2013-035 à 2013-045 et de 2013-047 à 2013-048), Mme Mireille FABRE, M. Bruno DAVANTURE, M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Jean-Louis FAURE, M. Alain FARDELLA (représentant Mme Claudine FINE), M. Pierre BOUVIER (représentant M. Guy HERMITTE), M. Roger GUGLIELMETTI (représentant M. Marc FORNESI), M. Edmond CADET (s'absente pour la délibération n°2013-033), M. Jacques DEYME, M. Henry-Pierre ROUX, M. Pierre LEROY (s'absente pour la délibération n°2013-040), Mme Estelle ARNAUD (s'absente pour la délibération n°2013-040), M. Henry RAOUX, M. Roger PERINET, M. René SIESTRUNCK, M. Alain BLOCH TREFOUSSE, Mme Nicole MATHONNET, Mme Laurence FINE (représentant M. Philippe MICHELON), M. Sébastien FINE.

**Avaient donné pouvoir :** M. Philippe MICHELON à Mme Laurence FINE  
Mme Claudine FINE à M. Alain FARDELLA  
M. Guy HERMITTE à M. Pierre BOUVIER  
M. Marc FORNESI à M. Roger GUGLIELMETTI  
M. Patrick REY à M. Henri RAOUX  
M. Xavier CRET à Mme Nicole MATHONNET  
Mme Brigitte BOREL à M. Sébastien FINE  
M. Philippe SEZANNE à Mme Catherine VALDENNAIRE (à partir de la délibération n°2013-035 à la n°2013-045 et de la délibération n°2013-047 à n°2013-048)

**Vu** les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais approuvés par Arrêté Préfectoral n° 2011-300-1 en date du 27 octobre 2011 portant compétence en matière d'assainissement,

**Vu** le Code de l'expropriation pour cause d'utilité publique,

**Vu** le contrat de délégation du service public d'assainissement collectif du 14 avril 2006 modifié par avenant du 8 avril 2010,

**Considérant** la nécessité de raccorder les hameaux de La Grave à la station d'épuration, supprimant ainsi tous rejets directs dans le milieu naturel ;

**Considérant** que la Communauté de Communes du Briançonnais et la Commune de La Grave ont essayé d'obtenir les accords des propriétaires par voie amiable ;

**Considérant** qu'une procédure de servitude va être lancée concernant l'établissement de canalisations publiques d'assainissement dans les terrains privés non bâtis ;

**Considérant** que cette procédure ne s'applique pas aux cours et jardins attenants aux habitations ;

**Vu** l'avis favorable de la Commission Technique Environnement et Développement Durable en date du 4 mars 2013,

**Vu** l'avis favorable du Bureau en date du 4 mars 2013,

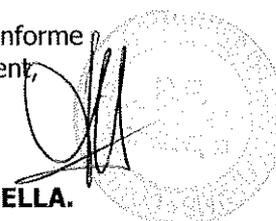
#### **Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,**

- Décide d'engager la procédure de déclaration d'utilité publique des acquisitions sur la Commune de La Grave en vue de la réalisation des travaux de réseau d'assainissement
- Décide d'engager la procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique en vue d'acquiescer éventuellement par voie d'expropriation les terrains nécessaires pour la réalisation des travaux de raccordement du réseau d'assainissement ;
- Autorise le Président à solliciter auprès de Monsieur le Préfet :
  - L'ouverture des enquêtes publiques nécessaires,
  - La désignation d'un Commissaire Enquêteur,
  - A l'issue des enquêtes et après que le Conseil ait été invité à délibérer sur la déclaration de projet visée à l'article R 11-14-2 du Code de l'expropriation, la déclaration de l'utilité publique de l'opération projetée,
  - Qu'il délivre l'arrêté de cessibilité des parcelles nécessaires à l'intervention de l'ordonnance d'expropriation des parcelles ou parties de parcelles concernées par le projet au profit de la Communauté de Communes du Briançonnais.
- Autorise le Président à prendre toutes les dispositions nécessaires pour mener à bien la dite procédure.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme  
Le Président,

**Alain FARDELLA.**



Date dépôt S.P. : 22 MARS 2013  
Date affichage : 27 MARS 2013